



الوكالة الوطنية لتقنين الأنشطة المتعلقة بالقنب الهندي  
ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵜ  
Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis

N° 5569/ANRAC

Rabat, le 23 JUIN 2026

DECISION  
APPEL A CANDIDATURE EN INTERNE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES RELATIVES  
AU CANNABIS

- Vu le dahir n°1-21-59 du 3 hija 1442 (14 juillet 2021) portant promulgation de la loi n°13-21 relative aux usages licites du cannabis, notamment l'article 31 ;
- Vu le dahir n° 1-23-72 du 9 rabii II 1445 (25 octobre 2023) portant nomination de Monsieur Mohammed EL GUERROUJ, Directeur Général de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis tel qu'il a été amendé ;
- Vu l'organisation des Services de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis ;
- Vu la loi cadre de l'ANRAC au titre de l'année 2026.

DECIDE



**Article 1 :** L'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis lance un **appel à candidature en interne** pour occuper le poste de **Chef de Service de Réglementation des Flux de Cannabis** relevant de la **Direction de la Réglementation et du Contrôle**.

**Article 2 :** Le poste est ouvert aux candidats (es) internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Avoir un Diplôme (Bac+5) et être classé à l'échelle 11 de la fonction publique au minimum ;
- Avoir des compétences liées aux exigences requises du poste à pourvoir ;
- Avoir une ancienneté d'au moins 2 ans dans un domaine lié au poste à pourvoir.

**Article 3 :** Les attributions du poste de responsabilité susmentionné sont définies au niveau de la fiche de poste ci-jointe.

**Article 4 :** Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par le candidat, apposée de l'avis favorable de la hiérarchie ;
- Curriculum Vitae ;
- Tout document justifiant que le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir ;
- Un projet institutionnel présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.



الوكالة الوطنية لتقنين الأنشطة المتعلقة بالقنب الهندي  
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ  
Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis

**Article 5 :** Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au **Bureau d'ordre** de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis ou envoyé à l'adresse suivante : 59 Rue Ouéd Moulouya, Agdal, au plus tard le **10 Juillet 2026 à 16h30min**.

**Article 6 :** La présente décision sera publiée sur les portails de l'ANRAC ([www.anrac.gov.ma](http://www.anrac.gov.ma)) et de l'Emploi Public ([www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)).

**Article 7 :** La date d'entretien sera notifiée par courrier électronique aux candidats présélectionnés et les résultats seront publiés sur le portail de l'Emploi Public et celui de l'ANRAC.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale  
de Réglementation des Activités relatives  
au Cannabis  
Signé : Mohammed EL GUERROUJ

